

Observation n°67

A l'attention de Madame Marie-Hélène AUDEBERT

Prenant en compte les nuisances sonores et olfactives, les risques sanitaires et de pollution que le projet d'installation d'un site agrivoltaïque à Mignaloux Beauvoir va générer, nous vous faisons part de notre opposition à l'implantation de ce site sur la commune.

Vous remerciant de la prise en compte de notre refus.

Sincères salutations

M. & Mme M-H DOLLE